Commune de
Val-de-Ruz

Informations officielles

Édition du 13 août 2026

Éditorial

L'école de demain

C'est la rentrée scolaire et nous souhaitons un bon début aux élèves qui commencent une nouvelle aventure ainsi qu'à leurs enseignants et à leurs familles.

Certains enfants retrouvent leurs camarades afin de partager leurs aventures des vacances, tandis que d'autres arrivent en première année et découvrent ce monde qu'est l'école.

Pour cette rentrée d'août 2026, la Commune a réussi à trouver une place d'accueil parascolaire à tous les élèves, y compris ceux du collège du Pâquier sur le temps de midi. Nous sommes d'ailleurs la première collectivité publique du canton à répondre à l'entier des demandes.

Afin de renforcer la collaboration et la communication entre l'école et l'accueil extrascolaire, les deux services ont récemment été regroupés au sein du même bâtiment de La Fontenelle à Cernier. Ils vont donc collaborer encore plus étroitement pour le bien des enfants.

Ces choix politiques semblent mener à un cercle vertueux au vu de la hausse du nombre de naissances à Val-de-Ruz. Cependant, si nous souhaitons pouvoir maintenir cet accès aux structures parascolaires à tous les enfants de manière pérenne, il faut songer à des investissements certains.

D'autres défis attendent l'école, dont l'un nous a particulièrement marqués en juin et juillet. Il s'agit évidemment du réchauffement climatique. Malgré le scepticisme du président américain Donald Trump, la planète se réchauffe bel et bien et il nous faut adapter l'enseignement à ces températures.

Au niveau communal, deux cours d'école ont été réaménagées durant ces vacances d'été afin d'avoir plus d'ombre et de pouvoir donner des leçons à l'extérieur. Une autre est prévue prochainement.

En plus de l'aménagement des bâtiments et des cours d'école, d'autres options sont réfléchies afin de rendre les périodes de chaleur plus supportables pour nos élèves et collaborateurs: leçons en forêt, vacances d'été plus longues, mais avec une permanence d'accueil, horaires scolaires, etc.

Val-de-Ruz et ses 15 collèges doivent donc s'adapter progressivement à la hausse du nombre d'élèves, aux ambitions d'accueil extrafamilial ainsi qu'aux changements tel que le réchauffement climatique. Et ce sont ces défis que nous allons relever à vos côtés.

Belle rentrée à toutes et à tous!

Ahmed Muratovic, conseiller communal

Annonce de travaux

Dès la rentrée d'août 2026, plusieurs secteurs routiers font l'objet de travaux. Ils sont toujours tributaires des conditions météorologiques. Des panneaux d'information sont posés sur place.

La Vue-des-Alpes, Montagne de Cernier
Fermeture complète de la route pendant un jour pour la pose de la couche de roulement.

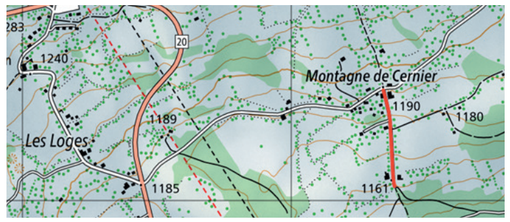

Tête-de-Ran, étape 1 (ouest)
Fermeture complète de la route pendant deux jours. Durant cette période, l'accès à Tête-de-Ran reste possible, mais uniquement par les Hauts-Geneveys (chemin blanc via la Serment).

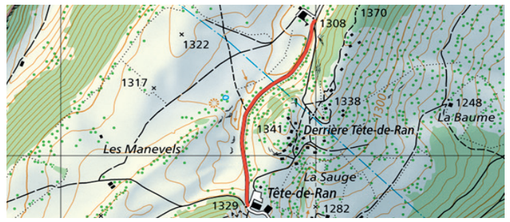

La Vue-des-Alpes, Sur la Roche
Fermeture complète de la route pendant au minimum une semaine pour la pose de la couche de roulement.

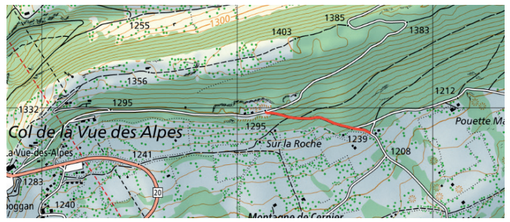

Pont de La Rincieure
Fermeture complète de l'accès pendant environ deux mois, sans possibilité de passage. L'accès aux champs et aux bâtiments dans le secteur doit se faire par le Petit Savagnier ou les Vernelets.

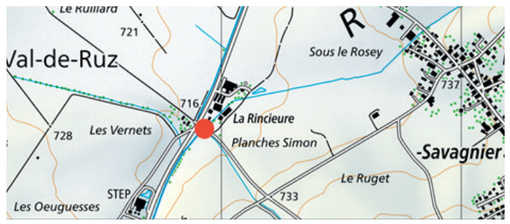

Félicitations!

La Commune a le plaisir de féliciter les apprentis et membres du personnel en formation pour la réussite de leurs examens finaux.

Cette année, trois employés de commerce, trois assistantes socio-éducatives ainsi que deux collaboratrices ayant obtenu leur CFC dans le cadre de la certification professionnelle pour adultes (article 32), ont décroché leur diplôme.

Ces réussites témoignent de leur engagement, de leur persévérance et de la qualité de l'encadrement assuré par leurs formateurs tout au long de leur parcours.

La Commune adresse ses plus sincères félicitations à l'ensemble des diplômés et leur souhaite plein succès dans la suite de leur parcours professionnel.

Ont obtenu leur CFC:

Employés de commerce
- Naël Gfeller
- Roméa Pellaton (avec maturité professionnelle)
- Gaëlle Robert-Nicoud

Assistantes socio-éducatives
- Léane Cuche
- Laélia Jeanmaire (stagiaire maturité intégrée)
- Julie Küenzi
- Eva Santos Gonçalves

Certification professionnelle pour adultes
- Céline Chautant, agente d'exploitation
- Luz Marina Correa, assistante socio-éducative

Rentrée scolaire

Les élèves du Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVR) reprennent le chemin de l'école le **lundi 17 août 2026**, selon l'organisation communiquée sur le site internet www.csvr.ch.

Toutes les informations utiles (horaires, lieux de rendez-vous, matériel, etc.) sont disponibles depuis la page d'accueil sous «Rentrée scolaire». Les familles sont invitées à consulter cette rubrique attentivement.

Toute l'équipe du CSVR se réjouit d'accueillir les élèves pour une nouvelle année placée sous le signe de l'engagement, de l'ouverture et de la réussite.

Champignons

Afin de permettre aux habitants de Val-de-Ruz de faire contrôler leur cueillette de champignons, Gaëlle Monnat se tient à disposition de la population tous les dimanches **du 6 septembre au 25 octobre 2026** – excepté le dimanche 11 octobre 2026 – rue de l'Épervier 6 à Cernier, au rez-de-chaussée, de 18h00 à 19h00, ou au 079 546 55 73.

Il n'y aura pas de contrôle ni de rendez-vous téléphonique du 10 au 17 octobre 2026.

Séparatif à Cernier

La Commune entreprend des travaux d'assainissement sur le chemin de la Chapelle et la route de Neuchâtel à Cernier. Ces travaux consistent à séparer, sur ce tronçon, les eaux usées des eaux de pluie. Cette amélioration contribue à une meilleure protection de l'environnement et au renforcement indispensable du réseau.

Afin de limiter les perturbations, les travaux sont réalisés en deux étapes. La première concerne le chemin de la Chapelle, à partir du mois d'août 2026. La seconde, sur la route de Neuchâtel, se déroulera en 2027.

Des informations complémentaires concernant l'organisation du chantier et les éventuelles restrictions de circulation vont être communiquées avant le début de chaque étape aux riverains. La Commune remercie d'ores et déjà les riverains et les usagers de leur compréhension durant ces travaux.

En rouge: étape 1 (2026)
En vert: étape 2 (2027)

Recrutement 2026 au SDI VdR

Une séance d'information concernant le processus d'incorporation au sein du service de défense incendie du Val-de-Ruz (SDI VdR) est organisée le **jeudi 3 septembre 2026 à 19h30**, au hangar du feu, chemin du Ruz Chasseran à Dombresson (allée des Peupliers 8). Elle concerne les personnes âgées de 18 ans et plus.

Cette soirée a pour objectif d'informer sur l'organisation et les buts du SDI VdR. De plus, les tâches et obligations, la formation et les différents aspects de l'incorporation figurent au programme. De nombreuses informations utiles se trouvent également sur le site www.118-info.ch.

L'incorporation se réalise selon les besoins afin de maintenir l'effectif nécessaire au fonctionnement du SDI VdR. Nul ne peut exiger son incorporation dans le corps des sapeurs-pompiers. Le SDI VdR se réjouit d'accueillir toute personne intéressée à cette occasion.

Ajustement des dicastères

La mi-législature coïncide avec plusieurs étapes clé pour Val-de-Ruz. Le projet phare de rénovation et remise en service de l'hôtel-restaurant de La Vue-des-Alpes a abouti avec succès et la stratégie touristique communale a été mise en consultation auprès de la population et des milieux professionnels. Le Conseil communal ajuste ses dicastères afin de relever au mieux les défis à venir.

Le tourisme est rattaché au futur dicastère «Écoles, jeunesse, transports publics et tourisme» alors que les mobilités douces sont prises en charge par le futur dicastère «Finances, développement territorial, énergie et mobilités». Ces adaptations prennent effet le 17 août 2026.

Cette nouvelle organisation n'entraîne aucune suppression ni augmentation de poste. Elle permet de fluidifier l'organisation du travail, mettant les services en position de soutenir de manière encore plus efficiente la dynamique du moment.

Conduite accompagnée

Afin de soutenir les jeunes en formation dans l'obtention de leur permis de conduire, la Commune met en place la possibilité, pour les apprentis, les jeunes collaborateurs et les stagiaires des services techniques (travaux publics, forêts et conciergerie), d'effectuer de la conduite accompagnée dans le cadre de leurs déplacements professionnels.

Cette mesure s'inscrit dans une démarche de formation et d'accompagnement des jeunes. Elle leur permet d'acquérir de l'expérience au volant tout en accomplissant les déplacements nécessaires à leur activité professionnelle.

Par cette initiative, la Commune souhaite offrir un soutien concret à ses jeunes collaborateurs. Le permis de conduire constitue en effet un atout essentiel, voire une exigence, pour l'exercice de nombreux métiers techniques et favorise ainsi leur future insertion professionnelle.

Hors sentiers battus

L'été est parfois l'occasion d'une activité inhabituelle: excursion dans un endroit reculé avec du matériel de sport ou déplacement d'objets encombrants et voilà qu'un véhicule adapté est soudain nécessaire.

Qu'à cela ne tienne, une voiture break est justement à disposition de la population et des touristes à la gare des Geneveys-sur-Coffrane. Appartenant au réseau d'autopartage «Mobility», elle peut être utilisée au gré des besoins et des envies.

Pour les déplacements moins aventureux, un véhicule compact électrique attend sa prochaine mission à proximité immédiate de l'arrêt de bus au centre de Cernier et deux voitures de classe moyenne, également électriques, sont à disposition à Montezillon, en face de l'hôtel-restaurant de l'Aubier.

Envie d'en savoir plus: www.mobility.ch

mobility

Anniversaires

Fêtent en ce mois d'août 2026:

Noces d'or (50 ans)
- Pages Sagrario et Alberto, à Fontainemelon.

90 ans
- Cuche Lilian, à Fontaines;
- Félix Robert, à Savagnier;
- Greber Alice, à Fontainemelon;
- Lintermans Claire, aux Vieux-Prés;
- Tornare Lucilla, aux Geneveys-sur-Coffrane.

Lecture publique

Les rencontres «Né pour Lire» ont lieu de 09h00 à 10h00, pour le deuxième semestre 2026, les:
- les vendredis 28 août et 23 octobre;
- les mercredis 23 septembre et 25 novembre.

Ces moments d'échange sont destinés aux enfants jusqu'à cinq ans. Plus d'informations sur www.nepourlire.ch.